



Il se vit en face d'un peleton de marins commandé par un capitaine.—Page 182, col. 1

# LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

PREMIÈRE PARTIE

## LE TESTAMENT DU COMTE D'AREYNES

Gilbert avait écrit sans faire d'observation.

—Eh bien ! cette machine-là vous va-t-elle ? lui demanda le capitaine de fédérés.

—Pas complètement.

—Qu'est-ce qui vous chiffonne ?

—Vous ne me donnez que seize mois pour vous payer. Ce n'est pas assez.

—Combien de temps vous fandrait-il donc ?

—Deux ans.

—Qu'à cela ne tienne.... Je suis bon diable ! il ne s'agit que de modifier l'échelonnement des reconnaissances.... Au lieu de quatre mois, mettez six mois, ça vous fera vos deux ans....

Gilbert changea le libellé de l'acte.

—Maintenant, poursuivit Duplat copiez ça de votre plus belle écriture sur une feuille de papier timbré, vous me ferez ensuite quatre reconnaissances de trente sept mille cinq cents balles chacune. Allez-y ! Le mari d'Henriette copia l'acte, le signa, et étala ensuite devant lui quatre feuilles de papier timbré.